



Communiqué de presse
Levée d'embargo le 6 avril 2022 à 7h CEST

UMIAMI LÈVE 26,5 MILLIONS D'EUROS ET INDUSTRIALISE LA PRODUCTION DE SON FILET DE VOLAILLE 100% VÉGÉTAL



- La startup UMIAMI réalise la plus grosse série A en Europe sur le marché des viandes végétales. Menée par Astanor Ventures, suivie par Redalpine, French Partners et soutenue par ses investisseurs historiques VERSO Capital, Newfund et le fonds French Tech Seed géré pour le compte de l'Etat par Bpifrance dans le cadre de France 2030, cette opération va accélérer le rayonnement de la Food Tech française à l'international.
- Pionnière dans la mise au point d'un nouveau procédé de texturation de protéines végétales « l'umisation », UMIAMI propose une nouvelle expérience de la viande végétale, sans compromis sur le goût, à la texture véritablement comparable aux fibres d'origine animale, avec une grande qualité nutritionnelle, une liste courte d'ingrédients et très peu de transformation.
- La startup lance son 1^{er} filet de volaille 100% végétal, et ouvrira en mai 2022, un centre de R&D industriel d'envergure en Ile-de-France pour accélérer l'industrialisation du procédé et élargir son portefeuille de produits. Cette levée de fonds va également permettre à UMIAMI d'ouvrir une usine en France d'ici 2023, de recruter près de 200 personnes, et de produire 15 000 tonnes par an, afin de servir ses clients de l'industrie agroalimentaire et de la restauration sur tous les continents.

À Paris, le 6 avril 2022

UMIAMI, start-up de la foodtech spécialisée dans la fabrication d'alternatives végétales à la viande animale a clôturé une série A de 26,5 millions d'euros, soit la plus grosse série A de ce secteur en Europe. Ce tour de table porte à 30M€ le total des fonds levés en deux ans par l'entreprise et sera complété par un emprunt adapté au financement du projet industriel.

Un projet Made in France à ambition internationale

Imaginé par Tristan Maurel (ingénieur Centrale Paris-Essec) et Martin Habfast (HEC-TUM), UMIAMI est né en 2020 de la volonté de créer un substitut de viande qui saurait séduire les gourmets qui souhaitent réduire leur consommation de produits carnés, tout en levant les principales barrières actuelles à l'achat : le goût, la nutrition, et la naturalité, le tout à un prix raisonnable.

“La santé, l’environnement, mais aussi le respect de la vie animale, sont au cœur de nouveaux comportements d’achat, mais aujourd’hui il n’existe pas d’alternatives végétales pour la plupart des viandes consommées telles que des filets et pièces entières. Or c’est ce qui fait tout le plaisir de la viande. Nous avons voulu recréer cette expérience ”. explique Tristan Maurel, co-fondateur et CEO d’UMIAMI.

La technologie généralisée dans l’industrie de la viande végétale (l’extrusion) est limitante, ce qui explique l’absence d’offre. Partant de ce constat, UMIAMI a développé un procédé inédit de texturation des protéines “l’umisation”, qui permet, à partir de matrices végétales, d’obtenir une texture fibreuse et de maîtriser la taille, la direction et l’épaisseur des fibres obtenues. Après deux ans de R&D, UMIAMI a validé la recette du 1^{er} filet de volaille entier 100% à base de protéines végétales.

La startup ne compte pas s’arrêter là puisque l’entreprise va renforcer ses efforts en recherche et développement, pour diversifier sa gamme de produits. L’équipe composée d’une vingtaine de personnes, aux trois quarts dédiée à la R&D, va s’étouffer. *“D’ici 2025, nous allons recruter une quarantaine d’experts scientifiques pour développer nos innovations et nos équipements industriels, mais également diversifier nos sources d’ingrédients en ouvrant des programmes de recherche sur les sources de protéines alternatives émergentes comme les protéines d’algues ou de mycélium”* détaille Sylvie Breton, Directrice R&D.

La demande pour des alternatives végétales crédibles à la viande ne cesse de grandir et se généralise notamment à travers le flexitarisme, pratique consistant à réduire sa consommation de viande sans pour autant devenir végétarien. En France, en 2021, 49% des consommateurs déclarent réduire volontairement leur consommation de viande selon une étude Kantar / Mintel. Une tendance qui se retrouve déjà fortement en Europe du Nord, Amérique du Nord et Asie du Sud Est, là où se trouvent les principaux premiers clients d’UMIAMI.

Le goût au service de la santé, des animaux et de la planète

“Il faut voir l’umisation comme une plateforme de développement, qui permet d’ouvrir un nouveau chapitre pour le marché des protéines végétales : elle donne une similarité de texture exceptionnelle, permet de moins dénaturer les protéines végétales, de préserver la saveur des aliments et ne nécessite pas l’ajout d’agents de texture artificiels” précise Tristan Maurel.

Avec moins de 10 ingrédients dans sa composition (contre une trentaine en moyenne sur le marché des viandes végétales), le filet de volaille UMIAMI contient autant de protéines qu’un filet animal, sans additif controversé et affiche un nutriscore B. Sa production est également plus vertueuse que pour un filet animal, puisqu’elle nécessite 25% d’énergie en moins, mobilise 50% moins d’eau et de surface arable, et émet deux fois moins de gaz à effet de serre.

“Il faut changer nos habitudes alimentaires pour réduire notre empreinte environnementale mais ce n’est pas toujours facile. Notre filet végétal participe à la transition écologique, en

permettant aux consommateurs d'augmenter la place des protéines végétales dans leurs assiettes, sans trop d'effort et sans attendre" détaille Martin Habfast, co-fondateur et Head of Sales.

Commercialisant son filet végétal en marque blanche pour le compte de marques spécialisées, marques de distributeurs ou d'acteurs de la restauration, la startup a choisi un modèle de distribution exclusivement B2B. Une cible qui connaît bien les difficultés technologiques associées à la production de simili-viandes et qui a accueilli avec enthousiasme l'innovation d'UMIAMI.

Une stratégie qui permet aussi à la startup de se concentrer sur la recherche et le développement, et d'y intégrer les retours clients grâce à son tout nouveau centre de R&D industriel en Ile-de-France, qui sera mis en activité en Mai 2022.

Un projet de développement industriel porté par l'innovation

Avec cette levée de fonds, UMIAMI prévoit l'ouverture d'une usine en France de 15 000 m² d'ici fin 2023 et contribuera à terme à la création de plus de 200 emplois industriels, incluant de nombreux postes à forte expertise technique dans la production ou la qualité.

Certifiée *Great Place to Work* depuis novembre 2021, la startup a également de grandes ambitions en matière de recherche scientifique et souhaite faire de son centre de R&D industriel un haut-lieu d'innovation au service de l'alimentation de demain.

"C'est une grande fierté de pouvoir participer à la réindustrialisation du territoire français, à la création d'emplois, et de pouvoir ainsi répondre à la forte demande internationale de nos clients" se réjouit Clémence Pedraza, Chief People Officer et Associée d'UMIAMI, qu'elle a rejoint à ses débuts.

Pour Hendrick Van Asbroeck, Associé chez Astanor Ventures « *La texturisation de filets entiers est un obstacle majeur à l'adoption globale d'alternatives végétales à la viande. La technologie d'UMIAMI lui permet, en comblant cette lacune, de capter une part significative du marché des protéines végétales, représentant 30 milliards de dollars aujourd'hui. L'équipe fondatrice a développé un produit unique qui se distingue sur la scène internationale et Astanor est fier de les soutenir dans cette prochaine étape de leur développement.*»

Pour Julien Machot, Managing Partner chez VERSO Capital : *"La proposition de valeur d'UMIAMI - des pièces entières, des produits sains et un haut niveau de qualité - est une excellente nouvelle pour les consommateurs en transition à la recherche d'alternatives durables aux produits conventionnels d'origine animale. Grâce à son énergie, sa détermination, et son procédé technologique unique à ce jour, l'équipe d'UMIAMI est très bien positionnée pour continuer d'innover et ainsi devenir un leader de l'industrie des protéines alternatives."*

ASTANOR Verso  **redalpine** **newfund**



French Partners®

bpifrance



Investisseurs principaux:

- Astanor
- VERSO Capital
- Redalpine
- Newfund
- Bpifrance
- French Partners
- Ibrahima Konaté

A propos de UMIAMI

Fondée en 2020, UMIAMI propose des alternatives aux produits carnés et de la mer pour réduire l'impact de l'élevage (15% des émissions de CO2 mondiales) sur le réchauffement climatique et les effets de l'élevage intensif sur le bien-être animal et la santé humaine. La société, basée en Ile-de-France, a développé un procédé de production innovant de viande à base de protéines végétales qui permet de créer des morceaux entiers de viande végétale, épais et fibreux, sans agent de texture artificielle.

Pour plus d'informations, <https://www.UMIAMI.com/>

A propos d'Astanor Ventures:

Astanor Ventures est un fonds de capital-risque à impact qui investit dans le secteur de l'agroalimentaire en Europe et dans le monde, en soutenant des start-ups qui s'engagent à rétablir l'équilibre et la durabilité de l'environnement et des océans. « Quand la technologie rencontre la nature » : Astanor tire profit des technologies de rupture pour assurer un avenir alimentaire qui soit nourrissant, régénérateur, fiable et ultra-frais. Astanor a investi dans 35 sociétés agroalimentaires à l'échelle mondiale dont 5 en France. www.astanor.com

A propos de VERSO Capital :

VERSO Capital is a global Merchant Banking firm founded in 1958 and headquartered in Luxembourg. The firm focuses on alternative assets including private equity, venture capital, real estate and proprietary capital investments. The VERSO model is built on three pillars: equity partnership, off-market transactions and technology. We advise, we invest, we execute.

www.versoholdings.com

A propos de Redalpine

Fondée en 2007, Redalpine Ventures Partners est un fond de VC situé à Zurich, en Suisse. La société investit dans les jeunes entreprises européennes qui développent des technologies disruptives à fort potentiel. Redalpine se donne pour mission d'aider les entrepreneurs talentueux à transformer leur vision ambitieuse en réalité en leur fournissant des fonds, un encadrement et un réseau important.

www.redalpine.com

A propos de Newfund

Newfund est un fond de VC situé à Paris et à San Francisco qui gère plus de 250 millions d'euros dédiés au financement de startups en phase d'amorçage. La mission de Newfund est de financer les entrepreneurs qui auront un impact majeur sur le monde dans lequel nous vivons et de leur offrir les meilleures opportunités pour atteindre une hyper-croissance.

<https://newfundcap.com/>

A propos de Bpifrance et du Fonds French Tech Seed

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des start-ups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis. Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr – Suivez-nous sur Twitter : [@Bpifrance](https://twitter.com/Bpifrance) - [@BpifrancePresse](https://twitter.com/BpifrancePresse)

Doté de 500 millions d'euros, le Fonds French Tech Seed vise à soutenir les levées de fonds des start-up et des TPE innovantes de moins de 3 ans portant une innovation à forte intensité technologique. Issu de France 2030 et opéré par Bpifrance, le fonds repose sur des apporteurs d'affaires labellisés, chargés d'identifier et de qualifier

ces jeunes pousses et de les mettre en relation avec des investisseurs privés. Ces apporteurs d'affaires, garants de la validité technologique du projet, permettront un investissement public, sous forme d'Obligations Convertibles jusqu'à 400 millions d'euros, en complément des capitaux apportés par les investisseurs privés. 100 millions d'euros sont de plus consacrés aux investissements en fonds propres en sus de la conversion des Obligations Convertibles.

A propos de France 2030 - Le plan d'investissement France 2030 :

Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).

Sera mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.

Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance, Banque publique d'investissement et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi